



Fusion des rédactions nationales

INFO 2015

LA PROCÉDURE D'INFORMATION-CONSULTATION N'EST PAS TERMINÉE

Contrairement à ce qu'écrit la direction de France Télévisions ce vendredi 10 avril, la procédure d'information-consultation des instances sur le projet Info 2015 n'est pas terminée.

Ce triomphalisme un peu hâtif ne tient pas compte du simple fait que les séances dédiées à ce projet, tant celle du Comité d'Entreprise que celle du Comité Central d'Entreprise, sont suspendues.

Les élus n'ont pas été en mesure de donner un avis compte tenu, notamment, de l'absence de visibilité sur les phases qui leur sont cachées. C'est-à-dire les phases 2 et 3.

Les élus SNJ de ces instances ont pris connaissance de l'ordonnance du tribunal de Paris du jeudi 9 avril, qui est contraire à l'action menée par le CE Siègre, le CHSCT Siègre et le CCE.

Les motifs de cette décision sont tellement discutables qu'ils vont examiner les recours possibles qui s'imposent.

Paris, ce 10 avril 2015

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – **Antoine Chuzeville** : 06 80 26 18 36 – **Serge Cimino** : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter @SNJ_FTV et Facebook : Snj.ftv